

Formation AU17 : La réponse accompagnée pour tous (RAPT)

🕒 2 jours

📅 Dernière modification le 26 août 2021

Présentation

"Le modèle d'accompagnement des personnes en situation de handicap est aujourd'hui modifié par les évolutions des politiques publiques issues de la démarche « Une réponse accompagnée pour tous »

(RAPT). Cette réforme modifie en profondeur l'offre médicosociale souhaitée sur les territoires, et ainsi les modes d'organisation et de fonctionnement des établissements et services. Réussir la transformation des offres territoriales est l'enjeu majeur des dirigeants du secteur pour les prochaines années. Cette formation offre une présentation complète de la réforme dans ses aspects réglementaires et une méthode pour en aborder la mise en oeuvre au sein des établissements et services.

Objectifs de la formation

- ✓ Appréhender les évolutions des politiques publiques et du cadre réglementaire de la démarche RAPT
- ✓ Favoriser l'anticipation des impacts de ce dispositif en matière d'organisation et de fonctionnement.

Public

- ✓ Professionnels du secteur médico-social
- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap

Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire

Programme

L'évolution des politiques publiques, du modèle réadaptatif et normatif au modèle de l'inclusion sociale

- Evolution des politiques publiques
- De la logique de place et de filière à la logique de parcours

Le cadre légal et réglementaire de la démarche RAPT

- « Plan d'accompagnement global », une alternative à l'orientation vers un établissement ou service
- Les SI au service de la coordination des parcours : du ROR au dossier de l'utilisateur
- Réforme de la tarification : projet SERAFIN-PH et nomenclatures de besoins et de prestations directes
- Nouveaux dispositifs : pôles de compétences et de prestations externalisées (PCPE), plateformes territoriales d'appui, territoire « 100% inclusif »

Vers un nouveau mode d'organisation et de fonctionnement des établissements et services

- La nomenclature simplifiée des établissements et des publics (décret du 09 mai 2017)
- L'émergence des parcours inter-établissements et inter-institutions : d'une logique de l'offre à une logique de la demande
- Organisation et fonctionnement des structures au service de la personnalisation des prestations (plateforme de service)
- Réflexion sur l'évolution nécessaire de l'offre

L'accompagnement à la mise en œuvre du changement au sein des établissements et services

- Les étapes de la mise en œuvre du changement : du besoin de changer à la satisfaction d'avoir changé
- La prise en compte des résistances face au changement : organiser une communication adaptée auprès des différentes parties prenantes

Les plus de la formation

- ✓ Alternance d'exposés, d'échanges et d'exercice pratiques
- ✓ Des travaux pratiques permettent aux participants d'identifier les risques de rupture dans les parcours des publics qu'ils accompagnent et les leviers d'action pour renforcer l'adéquation des réponses aux besoins et attentes des personnes.
- ✓ Cette formation se veut résolument orientée vers un soutien opérationnel des cadres. A ce titre, les participants sont conviés à apporter un ordinateur portable pour la réalisation des travaux en sous-groupes.
- ✓ Un espace numérique de partage, créé en amont de la formation, permet aux participants de prendre connaissance des documents de référence de la démarche RAPT

Évaluation

- ✓ La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas
- ✓ Un questionnaire d'évaluation des acquis est remis à chaque participant au terme de la formation

Formations complémentaires

- ✓ Organiser la coordination des parcours - AU18

Formation disponible en intra

Une formation intra c'est :

- ✓ Une analyse précise de votre demande
- ✓ Une proposition détaillée de formation
- ✓ Une formation planifiée en concertation avec le centre de formation

Sur devis seulement.

Organisme de formation enregistré
sous le numéro 11 75 54735 75.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

nexem.fr/formation
formation@nexem.fr
Tél : 01 55 45 33 02